

Le Martin-pêcheur d'Europe

> Taille :

16-17 cm

> Envergure :

24-26 cm

> Poids :

34-46 g

> Plumage :

Le Martin-pêcheur est un oiseau très facilement reconnaissable à sa coloration bleue métallique, ses ailes et sa calotte turquoises, ainsi que sa poitrine rousse. Il possède un long bec en forme de poignard et une silhouette compacte, taillée pour la vitesse : il peut en effet atteindre des pointes allant jusqu'à 80 km/h ! Bien que les deux sexes soient assez semblables, en période de reproduction, le mâle a le bec entièrement noir, alors que celui de la femelle présente une coloration orangée sur la base de la mandibule inférieure.

> Alimentation :

Il se nourrit principalement de petits poissons, mais il lui arrive aussi de compléter son régime alimentaire en consommant de petits amphibiens, crustacés, mollusques et reptiles, ou encore des insectes aquatiques.

> Cris/Chants :

On entend souvent son cri perçant (un sifflement aigu et bref : "zii") qu'il émet en vol.

> Répartition géographique :

Bien mal nommé, le Martin-pêcheur d'Europe ne vit pas uniquement sur notre continent ! S'il est effectivement présent sur la majeure partie du continent Européen (à l'exception de l'Islande, l'Ecosse et d'une grande partie de la Scandinavie), on le retrouve aussi en Asie (principalement en Asie du Sud-Est, et de l'Inde à la Chine), et sur la côte nord de l'Afrique, ainsi qu'au Proche-Orient.

> Habitat :

Le Martin-pêcheur est inféodé aux milieux humides. On le trouve le long des cours d'eau, sur les rives des étangs, des lacs, ou encore dans les zones de marais. Il affectionne particulièrement les eaux douces et claires, à la végétation riveraine fournie, peu profondes et suffisamment riches en petits poissons dont il se nourrit.

> Territoire :

Très territorial, surtout en période de nidification, le Martin-pêcheur surveille et défend âprement son territoire ! Malgré sa petite taille, il n'hésite pas à chasser les intrus.

> Statut de conservation :

Classé « Vulnérable » sur la Liste rouge des oiseaux nicheurs de France métropolitaine, le Martin-pêcheur d'Europe est intégralement protégé en France. Par ailleurs il fait partie des oiseaux protégés inscrits par le réseau Natura 2000.

➤ Pressions / menaces :

La rectification des cours d'eau, le reprofilage des berges, les enrochements, et tous les travaux de consolidation de berges réduisent la disponibilité des sites de reproduction. L'eutrophisation générale des eaux douces amplifie l'effort de pêche nécessaire au Martin-pêcheur. Enfin, les étiages estivaux, le déboisement des berges, la multiplication de petits aménagements de loisirs sur les berges et la fréquentation de plus en plus forte des bords de rivière amplifient la destruction des milieux, augmentent les risques de dérangement et facilitent d'accès au nid pour les prédateurs.

➤ Quand l'observer ?

En France, les populations de Martin-pêcheur sont sédentaires, on peut donc l'observer toute l'année. Très sensible au froid, il fuit les zones gelées en cas de conditions hivernales rigoureuses.



Martin-pêcheur d'Europe - Aurélien Audevard - LPO PACA

Un séducteur attentionné

Début mars, la période de reproduction commence. On peut alors observer le Martin-pêcheur d'Europe faire une parade nuptiale étonnante : les partenaires effectuent des poursuites aériennes effrénées à grand renfort de cri stridents, puis le mâle offre de nombreux poissons à la femelle. Ces offrandes n'ont pas que pour but de séduire la femelle : elles permettent aussi de lui assurer les ressources nécessaires à la reproduction.

Une fois formé, le couple construit un nid qu'il creuse dans la berge, à proximité de l'eau. Ils construisent ainsi une galerie qui peut atteindre 1m30 de profondeur. La femelle y dépose 7 œufs, qu'elle couve pendant plus de 3 semaines. Les jeunes quittent le nid dès l'âge de 25 jours, chassés par les parents, qui préparent généralement une seconde couvée.

La flèche bleue !

Le Martin-Pêcheur pêche surtout à l'affut : perché sur un promontoire, il guette. Une fois la proie repérée, il fond sur elle d'un vol rapide, et s'en saisit avant de regagner son perchoir pour l'engloutir. Il est d'ailleurs surnommé la « flèche bleue » à cause de son vol caractéristique : rapide, en ligne droite et au ras de l'eau. Il pratique aussi parfois le vol stationnaire au-dessus de l'eau, mais ce n'est pas sa principale technique de chasse.

Où l'observer sur le territoire de la CASA ?

Très fréquent dans les zones humides, le Martin-pêcheur s'observe facilement le long des Rives du Loup et de la Brague, ainsi que sur les berges de l'étang du Parc naturel départemental de Vaugrenier, ou celles de l'étang de Fontmerle dans le Parc naturel départemental de la Valmasque.